

Changer de système de **chauffage**

Des équipements modernes et performants

Pour chaque besoin, il existe une solution au gaz adaptée.



Les équipements au gaz, des solutions efficaces et compatibles gaz vert

Quelles que soient les caractéristiques du logement, il existe des solutions de chauffage au gaz performantes. Réaliser d'importantes économies d'énergie avec un réel impact sur sa facture, c'est possible. Les solutions au gaz présentent de nombreux atouts lorsqu'il s'agit de s'équiper ou de remplacer son système de chauffage.

- Remplacer son ancienne chaudière par un équipement performant et moderne comme une chaudière à très haute performance énergétique (THPE) ou une pompe à chaleur hybride (PAC hybride) permet généralement de réduire jusqu'à 30 % sa consommation d'énergie, ses émissions de gaz à effet de serre et sa facture.
- En construction neuve, le choix du chauffage au gaz est toujours possible. En maison individuelle, la PAC hybride est l'équipement gaz de référence.
- Le gaz se verdit. En remplaçant son ancienne chaudière par une chaudière THPE associée à un contrat 100 % gaz vert, le client réduit de 85 % ses émissions de CO₂, et de 90 % en cas de passage à la PAC hybride.
- Le gaz est une énergie qui contribue à l'équilibre du système énergétique français. Lors de la pointe hivernale, le réseau gazier apporte ainsi la puissance dont la France ne peut se passer.

Gaz vert : une énergie renouvelable compatible avec tous les équipements au gaz

Les chaudières qui fonctionnent aujourd'hui au gaz sont **100 % compatibles gaz vert**, et ce sans aucune adaptation. Les appareils au gaz sont prêts à bénéficier du potentiel de décarbonation que représente le gaz vert.

Le biogaz est un **gaz 100 % renouvelable produit localement à partir de résidus agricoles**, d'effluents d'élevage et de déchets issus des territoires. Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux. On l'appelle alors **biométhane ou gaz renouvelable. Son bilan carbone est quasi neutre**. Tout comme le gaz naturel, il répond à tous les usages actuels du gaz parmi lesquels le chauffage, la production d'eau chaude et la cuisson.

Dès 2030, 20 % du gaz consommé en France pourrait être renouvelable ; en 2050, la France a le potentiel avéré de couvrir 100 % de sa demande de gaz grâce aux gaz verts.

Afin de favoriser la croissance des gaz renouvelables en France, l'association **Coénove a lancé fin 2022 la mention « Gaz Vert »** qui se décline notamment en une étiquette « Compatible gaz vert » apposée par les installateurs et les techniciens de maintenance sur les équipements au gaz.

Pour trouver la meilleure offre de fourniture de gaz (incluant les offres gaz vert) et réaliser encore plus d'économies, le médiateur national de l'énergie propose un comparateur indépendant d'offres en ligne accessible via le lien suivant : www.energie-info.fr



Pour aller + loin :

act4gaz.grdf.fr/fiche-presse-biomethane-un-gaz-renouvelable-incontournable-au-mix-energetique-francais

A chaque besoin, sa solution !

Pour la **rénovation des logements** :

- La chaudière à très haute performance énergétique (THPE) présente un excellent rapport performance/prix grâce à un coût d'investissement maîtrisé et de maintenance raisonnable. Une chaudière THPE peut être associée à un chauffe-eau solaire individuel (CESI) permettant ainsi de réduire de 40 à 70 % les dépenses relatives à l'eau chaude.
- La pompe à chaleur hybride, équipement qui associe une PAC électrique air-eau de puissance optimisée (entre 4 et 8 kW) et une chaudière gaz à très haute performance énergétique, coche toutes les cases. Doté d'une régulation intelligente, cet équipement biénergie permet de toujours utiliser l'énergie la plus «avantageuse» et ne ne pas mettre «tous ses œufs dans le même panier».



En **construction neuve**, le chauffage au gaz est toujours possible. En maison individuelle, la PAC hybride est l'équipement gaz de référence.



Bon à savoir : 11 millions de foyers sont chauffés au gaz en France et le gaz couvre donc un peu plus de 35 % des besoins de chaleur des logements en France (au même niveau que l'électricité).

Source : CEREN 2021

1 La chaudière gaz à **très haute performance énergétique** : le meilleur rapport performance/prix des équipements de chauffage

La chaudière gaz à très haute performance énergétique est un **équipement compact, design, connecté et robuste avec une durée de vie de l'ordre de 17 ans**. Elle combine **confort et économies d'énergie** sur les consommations de chauffage et d'eau chaude.

→ **Résultat** : jusqu'à 30% d'économie par rapport à une chaudière ancienne standard.

En effet, avec sa technique de récupération de chaleur, les particuliers bénéficient d'un haut niveau de confort avec une chaleur homogène et une **eau chaude disponible à tout moment**. Amélioration de l'étiquette DPE, après remplacement d'une chaudière d'ancienne génération, dans la plupart des cas

Un équipement connecté pour une optimisation des consommations depuis son smartphone

Gestion des scénarios de chauffage, ergonomie simplifiée et maintenance prédictive : la chaudière gaz à très haute performance énergétique peut être connectée à un

smartphone afin d'optimiser la température de son logement et la consommation d'énergie associée, ce qui la rend très pratique dans la gestion de son chauffage au quotidien. Associée à un thermostat connecté, elle permet de **régler la température de son logement à distance depuis son smartphone** et même de lancer le chauffage dès que l'utilisateur se rapproche de chez lui grâce à une option de géolocalisation (disponible sur certains modèles).

La chaudière connectée envoie également des informations à l'entreprise en charge de son entretien, permettant ainsi d'anticiper les pannes éventuelles et de réaliser un diagnostic à distance en cas d'incident, sans rendez-vous préalable.



Coût :

3 000 à 5 000 €^{TTC}

pose comprise (hors aides)

Coût d'entretien annuel :

100 à 150 € par an



La pompe à chaleur hybride : une pompe à chaleur qui associe intelligemment deux énergies

Les pompes à chaleur sont de plus en plus recherchées par les particuliers et fortement promues par les pouvoirs publics. Face à cette demande croissante, les fabricants proposent une gamme de pompes à chaleur air-eau variée, dont l'une fonctionnant à l'électricité et au gaz : **la pompe à chaleur hybride**.

Son système de régulation intelligent permet d'utiliser de manière performante le module pompe à chaleur et/ou le module chaudière gaz en fonction des températures extérieures, du prix des énergies ou encore des pointes de consommation électrique.

Lorsque les températures sont douces, la PAC électrique récupère la chaleur contenue dans l'air extérieur pour chauffer le logement. En période froide, la chaudière gaz THPE prend progressivement le relais : c'est l'équipement le plus performant pour assurer la continuité du chauffage de l'habitation et de l'eau chaude sanitaire.

→ **Résultat** : une réduction de 70 % des émissions de CO₂ toute l'année et des économies conséquentes pour les ménages (30 à 40 % d'économies d'énergie par rapport à une chaudière d'ancienne génération).

La PAC hybride permet ainsi de répondre aux projets de rénovation énergétique des logements, tout en contribuant à diminuer les émissions de CO₂.

Elle est :

- adaptée aux maisons existantes et permet de conserver les radiateurs en place ;
- permet une rénovation par étape (future isolation) ;
- performante y compris en période froide ;
- toujours bien dimensionnée quels que soient les travaux ultérieurs réalisés.

Comment fonctionne la PAC hybride ?



La PAC hybride gaz se compose :

- d'un module **pompe à chaleur électrique** air/eau de puissance généralement inférieure ou égale à 8 kW ;
- d'un module **chaudière gaz à très haute performance énergétique (THPE)** d'une puissance comprise entre 15 et 30 kW.



Coût :

9 000 à 15 000 € TTC

pose incluse, ce qui en fait la moins chère des PAC air-eau (prix moyens constatés selon catalogues fabricants en 2022, hors aides)

Coût d'entretien annuel :

200 à 250 € par an



Bon à savoir : nos voisins européens plébiscitent déjà la PAC hybride. Les Pays-Bas ont imposé l'installation de PAC hybride en maisons dès 2026 ; en Italie (où l'aide à l'achat était très incitative), il s'en est vendu près de 120 000 unités en 2022 ; enfin l'Allemagne a mis en place des aides très avantageuses (primes, prêt bonifié) ainsi qu'un tarif de l'énergie spécifique pour les PAC hybrides.

PAC hybride : une solution éligible à toutes les aides publiques (dispositif 2023)

- Pour tous les ménages : au minimum 2 500 € à 4 000 € de « CEE Coup de pouce » selon les revenus du ménage ;
- Pour les ménages aux revenus intermédiaires : 2 000 € de prime MaPrimeRénov' ;
- Pour les ménages aux revenus modestes : 3 000 € de prime MaPrimeRénov' ;
- Pour les ménages aux revenus très modestes : 4 000 € de prime MaPrimeRénov' ;
- L'Eco-Prêt à taux 0 % jusqu'à 50 000 € ;
- La TVA à taux réduit de 5,5 %.



Bon à savoir : les aides vont évoluer au 1^{er} janvier 2024.

Le Simulateur Rénovation de GRDF :

un outil simple pour accompagner les particuliers dans leur projet de chauffage au gaz

Conçu pour les particuliers, le Simulateur Rénovation permet d'estimer **les aides financières mobilisables et les économies d'énergie potentielles dans le cadre de la rénovation d'un logement principal avec une solution au gaz.**

En quelques minutes, cet outil permet à chacun d'identifier la solution de chauffage au gaz la plus adaptée à ses besoins. Pour y accéder : <https://www.grdf.fr/particuliers/simulateur-renovation>

Exemple de simulation : pour une famille de 4 personnes aux revenus modestes résidant à Lille, dans une maison individuelle de 110 m² chauffée au gaz par une chaudière de plus de 15 ans, calculée sur le site [grdf.fr](https://www.grdf.fr) sur la base d'un projet de rénovation reposant sur l'installation d'une PAC hybride et d'un thermostat performant.



GRDF accompagne ses clients dans la sobriété énergétique

- Adopter de bons gestes au quotidien, faire entretenir sa chaudière, ou disposer d'un thermostat pour réguler la température selon les besoins a un impact sur la facture d'énergie.
- Pour suivre et maîtriser leurs consommations de gaz, les clients peuvent se connecter à l'Espace Client GRDF : monespace.grdf.fr



À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (205 809 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contact presse GRDF :

Agence Henry Conseil - 01 46 22 76 43 - agence@henryconseil.com